LA FAMILLE BORRÉ À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

BORRÉ Laurent :

- Le 4 juillet 1580, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence du sonneur Jean Bourgeois et de Jean Manouvrier, qui ont signé, est comparu le tonnelier et vigneron auxerrois Germain Jeanneau, assisté de son beau-frère Laurent Borré, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Michelette Léauté, veuve d'Antoine Pougy (ou Pougier), accompagnée quant à elle de son beau-frère Jean Coiteux et de son gendre Jean Seurre, mari de Jeanne Pougy, ainsi que de Marie Pougy, sa fille mineure [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 35].

BORRÉ Perrette :

- Le 8 mai 1578, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de la vénérable et discrète personne messire Germain Bertrand, chanoine du chapitre d'Auxerre, du noble homme maître Edmé Bourgeois, avocat au bailliage d'Auxerre, et de l'honorable homme Prix Soufflot, marchand en ladite ville d'Auxerre, est comparu Pasquet Mathieu, de Saint-Vinnemer près de Tonnerre, lequel a passé un contrat de mariage et promis de s'unir en la « *sainte église apostolique, catholique et romaine* » avec Perrette Borré, fille de feu Thomas Borré, marchand à L'Isle-sur-Serein, et de Jeanne Frémin, ladite future mariée étant assistée de ses maîtres, à savoir du noble homme maître Adrien Légeron, élu pour le roi en l'élection d'Auxerre, et de son épouse Guillemette Comtesse [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 25].